

Association Fleur de Vie 06

Contact : Nadège Port.+33(0)6 60 47 54 41 – Email : fleurdevie06@gmail.com

- ✓ Désirez-vous participer à une conférence, un atelier, un stage, un séminaire, un rendez-vous privé, un groupe de partage ?
- ✓ Souhaitez-vous bénéficier de tarifs préférentiels sur certaines manifestations en accord avec les intervenants ?
- ✓ Désirez-vous recevoir notre programme hebdomadaire par e-mail et/ou par SMS ?
- ✓ Souhaitez-vous soutenir nos activités ?

N'hésitez pas, rejoignez les adhérents de FLEUR DE VIE 06 !

POUR ADHERER

L'adhésion est effective dès la réception du paiement de la cotisation annuelle et de l'engagement à lire le règlement intérieur (sur site de l'Association Fleur de Vie 06) précédé de la mention « lu et approuvé ».

La cotisation est annuelle.

DEMANDE D'ADHESION

Monsieur

Madame

Mademoiselle

NOM : PRENOM :

MAIL : TEL :

Cochez votre choix :

ADHERENT 5€ ANNUEL	ADHERENT SOUTIENT DON LIBRE	ADHERENT BIENFAITEUR DON LIBRE
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Je déclare être majeur(e) ou émancipé(e) et jouir de mes droits civils (sous peine de nullité de mon adhésion).
Je déclare préciser toute sensibilité ou fragilité et je m'engage au respect des statuts de l'Association.

Je m'engage à lire et à signer le règlement intérieur disponible ci-dessous

Je, soussigné(e).....

Reconnais accepter ce règlement,

Date

Signature

Association Fleur de Vie 06

Contact : Nadège Port.+33(0)6 60 47 54 41 – Email : fleurdevie06@gmail.com

REGLEMENT INTERIEUR

L'adhésion et la participation aux activités de l'association est une acceptation implicite de son règlement intérieur.

Lors des événements chacun doit se référer à sa propre réflexion et à son discernement, Fleur de vie 06 est en aucun cas responsable du changement de vie éventuel des participants. Les opinions émises par un conférencier, enseignant ou autre n'engage que sa responsabilité comme il est de règle dans tout organisme de partage d'idées.

Il en est de même pour l'organisateur d'un atelier où les personnes participent individuellement ou en groupe à des travaux quels qu'ils soient.

Les conférenciers, enseignants, etc., intervenants, professionnels ou non ne distribuent leurs cartes qu'aux personnes demandeuses et présentes dans l'assemblée.

Ils offrent, si possible, un tarif préférentiel aux membres adhérents, signalé par Fleur de vie 06, avec leur accord, transmet sur son site Interne et à travers ses différents réseaux médiatiques leur nom, prénom, site et profession. Tout futur membre pourra, au préalable, remplir un bulletin d'adhésion pour se présenter, prendre connaissance de ce règlement intérieur et signer le document.

À tout moment il pourra lui être demandé de se retirer provisoirement ou définitivement de Fleur de vie 06 si son comportement n'est plus compatible avec le bon fonctionnement de celui-ci.

Les membres de Fleur de vie 06 et participants à toute activité contribueront à son évolution positive par un maximum d'honnêteté, de moralité et de rigueur sur des bases éthiques et spirituelles.

L'association Fleur de vie 06 se réserve le droit de modifier ce règlement intérieur en fonction des besoins et de l'évolution.

Je soussigné(e).....

Reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de Fleur de vie 06 :

Date..... Signature